DLP-4-7-78019162

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS
60 F.

BULLETIN N° 119 (18/78) 30 JUIN 1978

VIGNE

MILDIOU

Le temps froid de ces derniers jours a ralenti le développement du parasite, et la sortie éventuelle de taches consécutives aux pluies de 15, 16 et 17 a été retardée. Afin que la végétation soit bien couverte dans les premiers jours de juillet, nous conseillons de terminer le traitement préconisé dans notre dernier bulletin, ou même de le renouveler s'il a été réalisé avant les pluies du 22 au 26, qui totalisent plus de 20 mm en général.

BOTRYTIS

La lutte contre cette maladie consiste à appliquer une série de 4 traitements préventifs aux stades suivants :

- chute des capuchons floraux, (nouaison) ;
- fermeture de la grappe ;
- début de la véraison ;
- trois semaines avant vendange.

Pour le choix des produits de traitement, les meilleurs résultats ont été obtenus dans les essais avec les produits suivants, qui s'utilisent à 75 g de matière active par hl (pour 1000 l/ha) :

- iprodione (ROVRAL)
- dicyclidine (SUMISCLEX)
- vinchlozoline (RONILAN)

ainsi qu'avec dichlofluanide (Euparène) à la dose de 200 g de m.a./hl.

POMMIER - POIRIER

TAVELURE

Si des taches sont observées sur feuilles, la lutte doit être poursuivie. Les traitements réalisés entre le 17 et le 22 n'assurent plus une protection suffisante. Si on pratique des traitements préventifs, renouveler la couverture rapidement; on peut aussi intervenir après les prochaines pluies contaminatrices avec des produits de type curatif.

CARPOCAPSE

Le temps froid a beaucoup ralenti l'incubation des oeufs déposés entre le 8 et le 14 juin, et leur éclosion est très échelonnée. Le traitement réalisé avant le 22 dans les Gâtines doit donc être renouvelé rapidement. Par contre, le traitement conseillé par notre dernier bulletin assure normalement la protection dans les régions les plus chaudes.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 30 juin 1978 - Précédente Note : Bulletin n° 118 - 22 juin 1978.
N° de papier de presse : 535 AD.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P 336